

# EN COUVERTURE



## France, qu'as-tu fait de ton industrie?

Péchiney, Arcelor, Alstom, Alcatel... Depuis le début des années 1980, l'État regarde passivement les entreprises stratégiques françaises être rachetées par les concurrents internationaux. Au prix d'une dépendance accrue au bon vouloir de nos partenaires commerciaux.

Par Thomas Morel

L'avenir des Chantiers de l'Atlantique sera-t-il bleu-blanc-rouge? En difficulté depuis le début des années 2000, ballottés d'actionnaire en actionnaire, ils ont été partiellement nationalisés en 2017, l'État s'inquiétant qu'un énième rachat, par l'italien Fincantieri cette fois, aboutisse à une fuite du savoir-faire français à l'étranger. Après trois années

- 30** La grande braderie de la défense  
**33** Santé, nucléaire, télécoms: la France ne sait plus faire  
**36** Olivier Marleix: « *Aucune industrie dans le monde n'est devenue puissante sans l'aide de l'État* »



Salariés d'Alstom en grève contre la fermeture de l'usine de Belfort, qui produisait des turbines nucléaires. La vente de l'entreprise à General Electric, un symbole criant de l'abandon de l'industrie française par l'État.

diner avec un collaborateur de Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, lui expliquant que « *l'industrie, c'est fini, [...] nous devons devenir une économie de services, comme l'ont fait les Anglais avec la finance* ».

Ce constat, aussi douteux soit-il, a ainsi aiguillé les choix de la France en matière de politique industrielle depuis les années 1980. Le tissu d'entreprises, d'abord, s'est progressivement concentré: alors que le reste de l'Europe pariait sur le développement d'un réseau dense d'entreprises de taille intermédiaire, la France a favorisé l'émergence d'un petit nombre de grands champions. Ainsi, la moitié de la production industrielle tricolore est aujourd'hui concentrée dans les mains de 80 entreprises, tandis que l'Allemagne — mais on pourrait tout aussi bien citer l'Italie, le Royaume-Uni ou l'Espagne — s'appuie sur son *Mittelstand*, tissu de PME et ETI deux fois plus important qu'en France, pour soutenir sa production industrielle. Avec pour conséquence que, quand un fleuron tricolore disparaît, c'est tout un pan de l'économie qui s'effondre. Ce fut le cas avec Alcatel, dont le rachat par Nokia, en 2015, a sonné le glas des équipements télécoms en France, alors qu'outre-Rhin, un secteur peut très bien survivre à la faillite d'un de ses acteurs.

Dans le même temps, Paris a fait le choix d'une fiscalité de plus en plus lourde sur les entreprises, en multipliant le recours aux impôts de production, c'est-à-dire les taxes sur les salaires, le foncier ou le chiffre d'affaires. « *Depuis quarante ans, l'État a fait le choix d'une ouverture toujours plus grande à la concurrence internationale, notamment en provenance de Chine, compensée par toujours plus de redistribution. Donc toujours plus de charges pour les entreprises* », regrette

d'allers et retours entre Paris et Rome, c'est désormais un Français, Jean-Claude Bourrelrier, le fondateur de Bricorama, qui semble le repreneur le plus probable.

La France aurait-elle enfin compris l'importance de sauvegarder son tissu industriel? Depuis quarante ans, les gouvernements successifs, de droite comme de gauche, se sont attachés à

dépecer le secteur manufacturier, considérant que l'avenir de la France était dans les services et oubliant souvent, au passage, qu'une large part des services en question servent justement l'industrie. Dans *les Liquidateurs, ce que le macronisme inflige à la France et comment en sortir* (Robert Laffont), le député Les Républicains d'Eure-et-Loir Olivier Marleix raconte ainsi un



ROMUALD MEIGNEUX/SIPA

Olivier Marleix. Selon l'institut Molinari, think tank libéral, la France prélève ainsi 109 milliards d'euros d'impôts de production, soit autant que tous les autres pays de l'Union européenne, hors Italie, Suède et Pologne. Or, ces impôts, tout particulièrement ceux sur le foncier, affectent l'industrie, qui a besoin d'espace pour installer ses chaînes de montage, bien plus que les entreprises de la *start-up nation*. « *Le cas récent de la fermeture de l'usine Bridgestone de Béthune est emblématique à ce titre: le site perdait 7 millions d'euros par an, et devait dans le même temps payer à l'État 5 millions d'impôts de production* », rappelle Nicolas Marques, de l'institut Molinari. Un rapport de France Stratégie publié en novembre dernier estimait ainsi que la fiscalité était l'un des principaux facteurs expliquant la perte de compétitivité de l'industrie française, contrainte pour compenser de s'allier à des partenaires étrangers, voire carrément de délocaliser ses sites de production. « *Les grandes entreprises françaises sont devenues des championnes de la délocalisation* », constatait le rapport, qui relevait que pour dix salariés dans l'Hexagone, l'industrie française en

emploie six autres à l'étranger. Surtout, les observateurs s'accordent à dire que l'État a trop souvent renoncé à une politique activiste, privilégiant ses intérêts immédiats (tenir son budget annuel) aux intérêts de la France à long terme. « *Le problème, c'est que l'État a un rôle d'acheteur fondamental pour un certain nombre d'entreprises stratégiques; or, il a longtemps été un très mauvais acheteur* », rappelle Nicolas Marques: en 2016, 35 % des litiges transmis au médiateur des entreprises concernaient des commandes publiques, même si la situation tend à s'améliorer ces dernières années.

**À BÉTHUNE, BRIDGESTONE PERDAIT 7 MILLIONS D'EUROS PAR AN, MAIS L'ÉTAT LUI RÉCLAMAIT DANS LE MÊME TEMPS 5 MILLIONS D'EUROS D'IMPÔTS DE PRODUCTION.**

Un choix délibéré qui se paye aujourd'hui cher: selon France Stratégie, le pays a perdu la moitié de ses emplois industriels depuis 1980 et la part de l'industrie dans le PIB a reculé de 10 points, passant de 23 % il y a quarante ans à 13 % aujourd'hui. Royaume-Uni, Italie, Espagne, tous nos grands voisins peuvent se targuer d'avoir une industrie plus importante en proportion de leur richesse nationale que la France, qui ne peut que constater la disparition de ses grands noms historiques, Alcatel, Péchiney, Arcelor ou encore Technip, passés sous pavillon étranger ou tout simplement liquidés.

La disparition du tissu industriel laisse le pays de plus en plus dépendant de ses importations, y compris dans des secteurs stratégiques: réseaux de télécommunications, turbines nucléaires et dans une certaine mesure armement (*lire notre article page 30*) sont autant de piliers historiques de la production tricolore aujourd'hui en voie de disparition. Or, si la crise sanitaire qui a rythmé l'année 2020 a bien enseigné quelque chose, c'est que la coopération internationale ne vaut qu'en temps de paix et que les intérêts

nationaux reprennent très vite le dessus au premier coup de tabac. L'histoire de l'usine de masques chirurgicaux de Plaintel sonne comme un avertissement: après avoir connu un pic de production en 2009, au moment de la pandémie de grippe A (H1N1), elle a vu les commandes publiques progressivement diminuer. Racheté par l'américain Honeywell en 2010, le site a vu son activité diminuer régulièrement, jusqu'à devenir déficitaire et, en 2018, être délocalisé en Tunisie. La suite, tout le monde s'en souvient: une pandémie mondiale, des réserves de masques inexistantes, une concurrence globale pour mettre la main sur l'approvisionnement et des commandes détournées à la dernière minute, comme lorsque les États-Unis ont racheté comptant, sur le tarmac d'un aéroport chinois, plusieurs millions de masques qui devaient approvisionner les Ehpad de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il y a soixante ans, le général de Gaulle lançait la création du parc nucléaire, du réseau autoroutier, du TGV, etc. Aujourd'hui, le mot "souveraineté" n'est plus employé qu'à des fins purement politiques, comme en témoigne l'interventionnisme de Bruno Le Maire pour bloquer le rachat de Carrefour par le canadien Couche-Tard, alors que ses hypermarchés sont par essence non délocalisables — mais, à un an de l'élection présidentielle, il est de bon ton de donner des gages de souveraineté. Et ce n'est pas le haut-commissariat au Plan, ressuscité par François Bayrou, qui y changera quelque chose: son rapport récent sur la souveraineté industrielle se contente de reprendre à son compte les travaux de France Stratégie, sans apporter le moindre début de solution.

Que peut faire la France pour redresser son industrie? Une redite du scénario des Chantiers de l'Atlantique, qui verrait l'État nationaliser une entreprise considérée comme stratégique, est peu probable: la dette publique, déjà abyssale, s'est encore creusée avec

**AUX ÉTATS-UNIS,  
L'ÉTAT FÉDÉRAL  
SURVEILLE DE PRÈS  
LES INVESTISSEURS  
ÉTRANGERS. LA FRANCE,  
ELLE, PEINE ENCORE À  
S'EMPARER DES OUTILS  
À SA DISPOSITION.**

la crise sanitaire et limite les leviers financiers disponibles pour agir. « *La politique industrielle de l'État doit consister avant tout en un grand choc fiscal* », affirme de son côté Nicolas Marques. Selon les chiffres d'Eurostat, il faudrait ainsi diminuer de 40 milliards d'euros les impôts de production pesant sur l'industrie pour revenir dans la moyenne européenne.

Une autre piste consisterait à créer un fonds souverain, comme il en existe en Norvège, dans les pétromonarchies du Golfe ou encore en Asie. Selon la Banque de France, l'encours d'épargne des Français avoisinait les 5500 milliards d'euros au 3<sup>e</sup> trimestre 2020, pour une large part dans des placements sécurisés. Quelque 80 % de l'assurance vie des Français sont ainsi investis dans des obligations du Trésor. « *Il serait beaucoup plus utile de placer cet argent dans des obligations, émises par un fonds souverain, placées à long terme et avec une garantie d'État sur le capital. Là on pourrait créer un outil massif pour soutenir notre appareil industriel* », explique Olivier Marleix.

Enfin, la France doit s'emparer de tous les outils à sa disposition pour contrecarrer les appétits étrangers qui pourraient être néfastes. Ailleurs, aux États-Unis notamment, les investissements étrangers sont scrutés de près. L'État fédéral américain a ainsi créé un Comité pour l'investissement étranger aux États-Unis, capable d'imposer

des restrictions sévères en cas de rachat d'une entreprise jugé dangereux pour la souveraineté nationale, qui peuvent aller jusqu'à interdire à l'acheteur de siéger au conseil d'administration de sa filiale. Dans l'Union européenne, de tels outils existent. Les "mesures de sauvegarde" permettent par exemple de surtaxer des importations quand une industrie nationale est menacée, et différentes législations permettent aux gouvernements de bloquer une prise de contrôle lorsque l'entreprise visée est présente dans un secteur stratégique, comme on l'a vu avec l'affaire Carrefour - Couche-Tard. Simplement, au nom de la sacro-sainte "attractivité" pour les capitaux étrangers, les autorités préfèrent souvent regarder passivement plutôt que d'intervenir. Pendant combien de temps encore? ●